

BUDGET 2026

Le budget pour 2026 intervient, comme pour 2025, dans un contexte de redressement des comptes publics de la Nation où les collectivités seront inévitablement mises à contribution. Si tous les paramètres ne sont à ce stade pas définitifs, il est néanmoins acté que les Départements disposeront de ressources à nouveau amputées pour ce nouvel exercice à venir. Et ce alors même que 54 de ces collectivités sont en difficultés budgétaires.

Ainsi, le Cantal verra son budget réduit de 4 M€ :

- les recettes de TVA resteront figées au niveau de 2024 avec une perte cumulée estimée à 2 M€ depuis 2024,
- la contribution au déficit de la CNRACL serait augmentée de 3 % par rapport à 2025, au-delà en cumul, ce sont 1,6 M€ de ressources qui seront mobilisées pour cette nouvelle dépense,
- enfin le prélèvement visant le financement du Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales sera maintenu en 2026, avec l'hypothèse que les critères inchangés épargneront le Cantal.

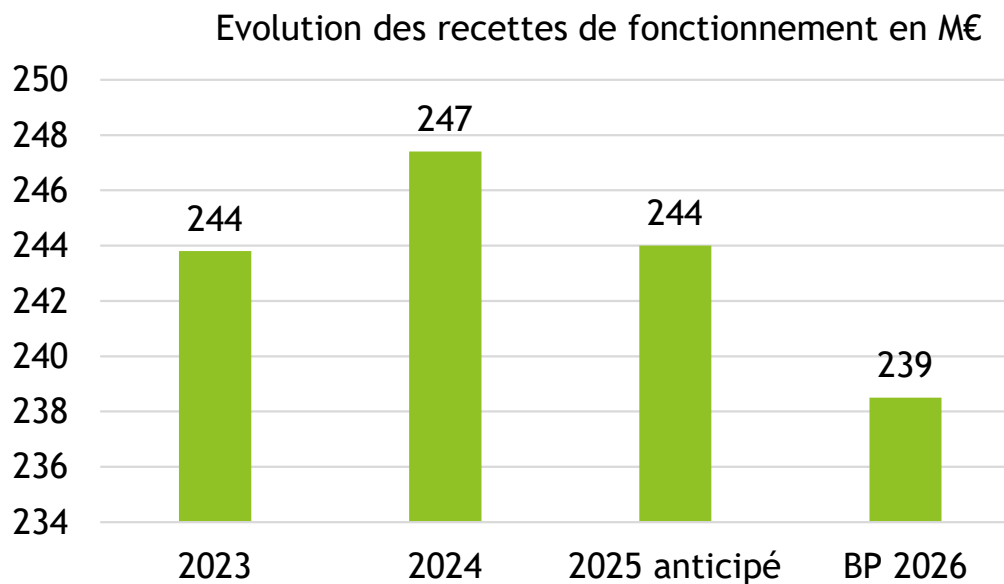
Si la revue des décisions prises par le gouvernement ne construit pas un avenir, cet éclairage met néanmoins en perspective les volumes financiers affectés :

- la contribution au financement des mesures Ségur établie à 1,2 M€ devra être financée en partie, avec un reste à charge estimé à 670 k€, et viendra s'ajouter aux près de 2 M€ des mesures Ségur actées en 2021.
- les revalorisations statutaires des personnels de la fonction publique territoriale s'élèvent à 2,2 M€ depuis 2022.
- le financement de la revalorisation du RSA actée à 1,7 % en avril 2025 semble non négociable : près de 200 k€, après une revalorisation de 5,6 % en 2023 et de 4,6 % en 2024. En cumul, l'ensemble de ces revalorisations s'établit à 1,3 M€.

Or ces dépenses imposées n'ont pas été financées par des augmentations de dotation, mais par l'augmentation conjoncturelle des DMTO, et des recettes de barrages pour le Cantal. Ainsi des dépenses pérennes sont adossées à des recettes fortement dépendantes de la conjoncture économique, au-delà, à des ressources que le gouvernement vient réduire pour combler le déficit de l'Etat. Aussi, **la collectivité pourra encore présenter un budget 2026 volontaire et solide grâce à une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement par la recherche d'efficience et non par l'abandon de missions.**

Ainsi ce nouveau budget n'affiche pas de restriction majeure car les interventions du Département restent indispensables à la vie du territoire, y compris dans des domaines extralégaux tels que le sport et la culture ou encore le tourisme. Pour autant, certains départements ont dû se résigner à ne plus accompagner les communes, ce ne sera pas le cas du Cantal encore en 2026, l'ambition reste bien de préserver les équilibres financiers locaux afin de permettre aux collectivités dans un territoire ultra rural, de moderniser leurs infrastructures pour rester attractives. **La capacité d'investissement sera préservée avec 52 M€.**

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PROPOSEES FIGEES POUR 2026, Impactées par le seul transfert APA établissement



La baisse des recettes de fonctionnement est due au transfert APA en établissement à l'ARS impactant la TSCA et la compensation versée par la CNSA pour un total de 11 M€ en année pleine (l'impact sur 2025 est de 6 mois).

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PROPOSEES FIGEES AU BP

	2024	CAA 2025	BP 2026
Les recettes globalement figées	135	135	135
Les recettes dynamiques TSCA	41	44	46
Les recettes incertaines redevances barrages	7	8	6
Les recettes incertaines DMTO	25	25	25
Les fonds CNSA	20	19	19
Les autres recettes	20	19	19
Total	247	250	250
<i>Impact APA établissement recettes amputées de 11 M€ année pleine</i>		-6	-11
	TOTAL	244	239

Les recettes de fonctionnement du Département se résument en 5 grands groupes :

- les recettes globalement figées : ensemble des dotations de l'Etat notamment, 135 M€
- les recettes dynamiques : la TSCA, 46 M€
- les recettes incertaines : DMTO et redevances barrages, 31 M€
- les fonds CNSA, 19 M€
- les autres recettes dont les récupérations de ressources dans le cadre des aides sociales. 19 M€

Soit un total de 250 M€ de recettes de fonctionnement

Les recettes de barrages sont retenues en baisse de 2 M€, par prudence

La TSCA en augmentation de +5% soit +2 M€.

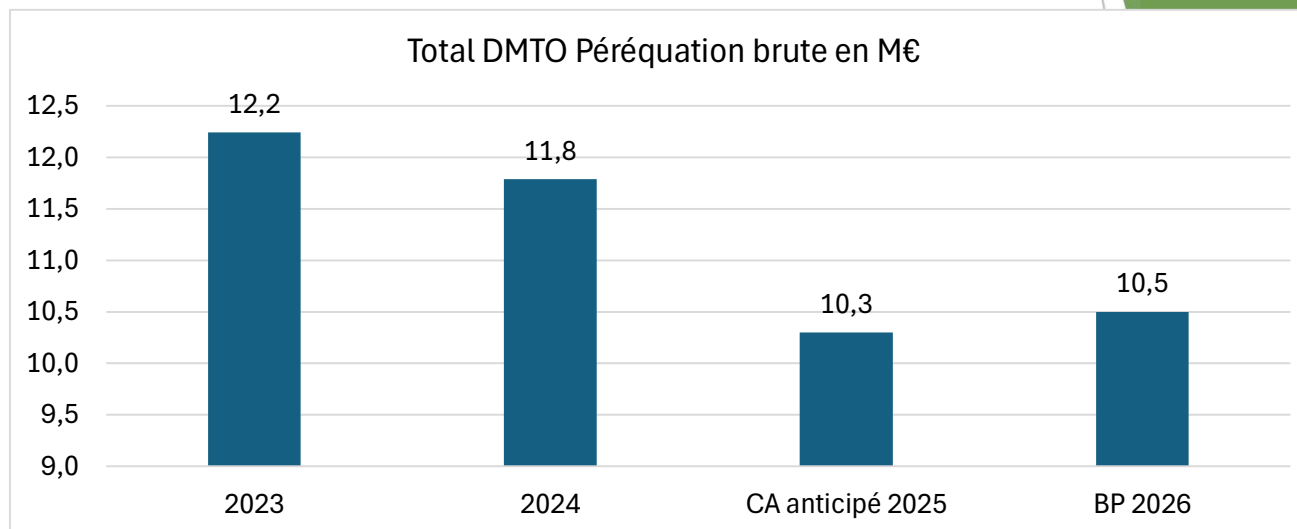
La dynamique de la TSCA est donc absorbée par la baisse des redevances barrages

Les recettes DMTO inscrites en stabilité par rapport à 2025

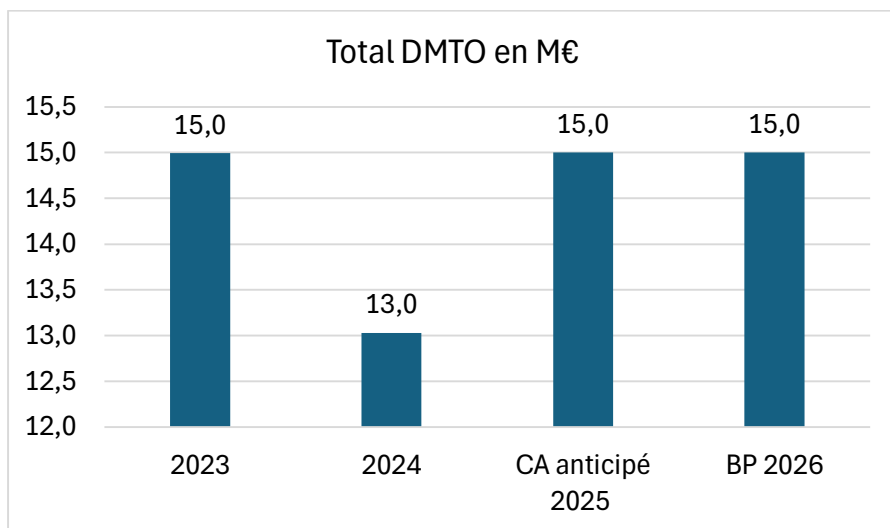
Les recettes de DMTO, la péréquation en légère hausse au vu de l'augmentation des recettes en 2025

Les recettes nationales de DMTO en 2025 sont projetées en hausse de près de 20 % par rapport à 2024. Mais le nombre de départements éligibles au reversement de ce fonds est également en hausse du fait de la dégradation généralisée de leur situation financière.

Pour autant le produit du fonds de péréquation DMTO perçu par le Cantal serait en légère hausse pour 2026.



Une projection des recettes DMTO en stabilité

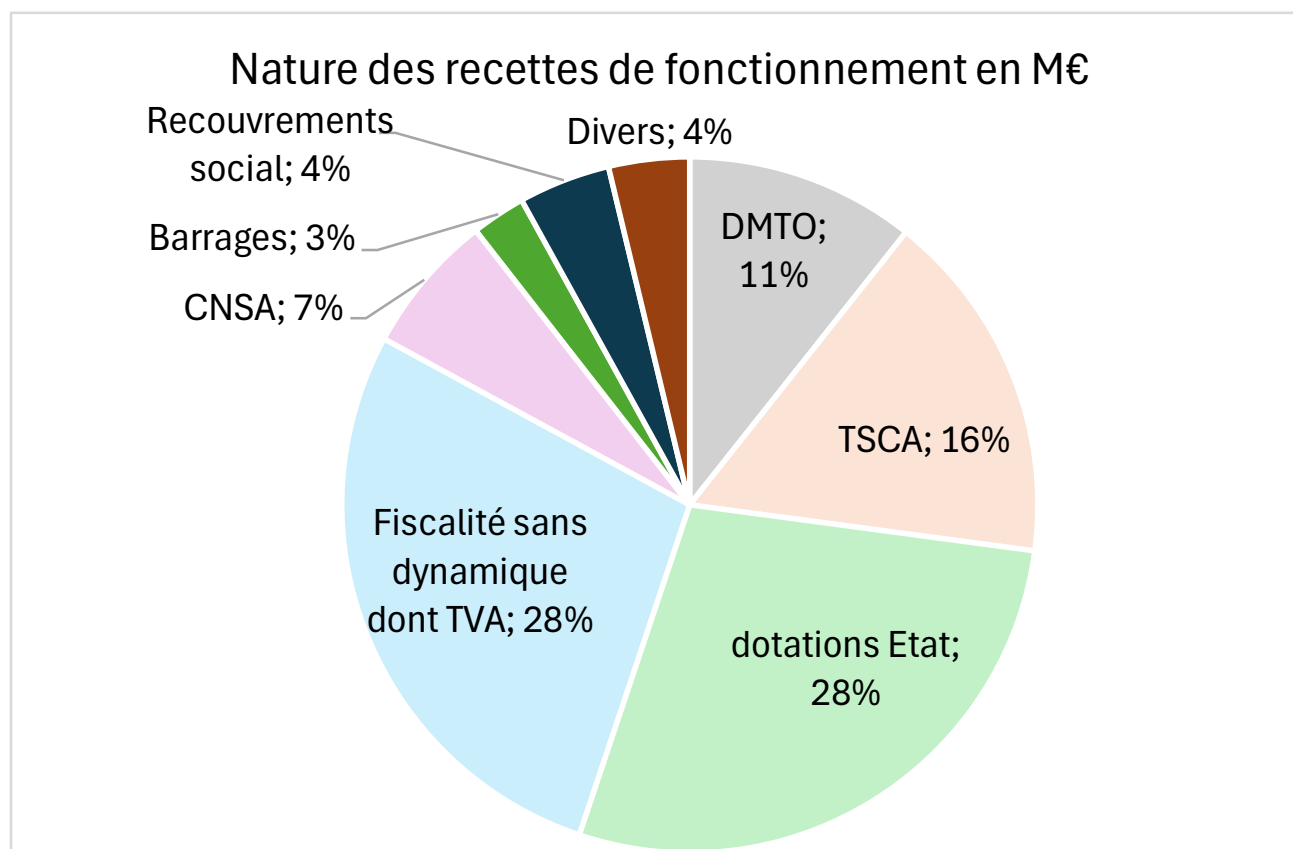


Le Département a porté son taux DMTO de 4,5 à 5% en 2025, le complément de recette est estimé à 600 k€ sur 5 mois soit 1,5 M€ sur 1 an

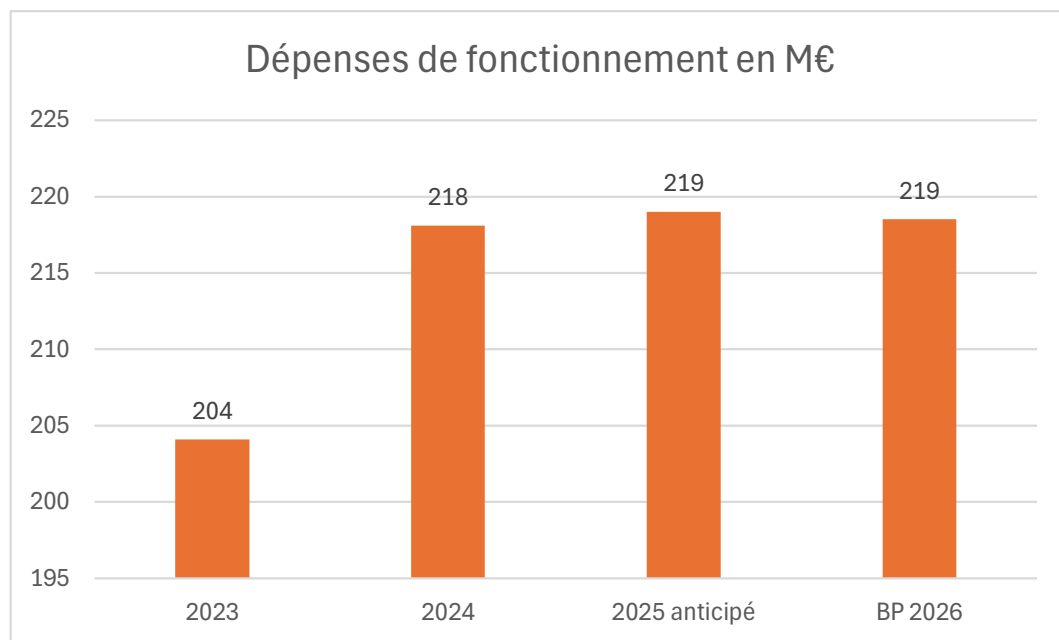
Si les projections pour 2026 sont estimées à +5 % au niveau national, la proposition inscrite au budget se veut prudente en stabilité par rapport à 2025 soit 15 M€.

La TSCA, seule ressource en perspective fiable d'augmentation autour de 5%, représente 16% des recettes

Seule la taxe sur les conventions d'assurance qui représente environ 16 % du budget augmente chaque année, sa dynamique longterm mesurée autour de 2 à 3 % est plutôt constatée autour de 5 % sur les derniers exercices, expliqués par l'augmentation des primes d'assurance.



Les dépenses de fonctionnement sont proposées à ce BP à hauteur de 218,5 M€, en stabilité par rapport au CA anticipé 2025



Le transfert de l'APA en établissement à l'ARS, représente 12 M€ : soit -6 M€ en 2025 puisque la mesure a été mise en œuvre à partir de juillet, et à nouveau -6 M€ en 2026.

Du fait de 5 M€ de dépenses exceptionnelles en 2025 liées aux rattachements complémentaires opérés, le Département affiche un budget 2026 en stabilité malgré 11 M€ de besoin de crédits de fonctionnement supplémentaires.

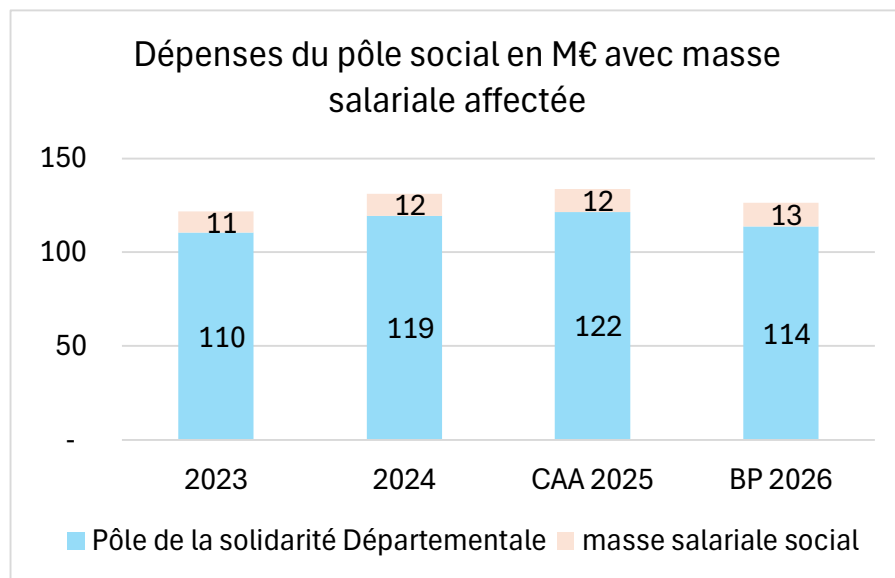
Dépenses anticipées 2025, par rapport à 2024 :

- 6 M€ de dépenses APA établissement
- +5 M€ de rattachements à l'exercice pour mise en conformité comptable. (dépense exceptionnelle en 2025)

Budget 2026 :

- 6 M€ de dépenses APA établissement par rapport à 2025 anticipé
- +11 M€ de besoin de crédits supplémentaires

L'évolution des besoins de crédits par pôle



Pour le Pôle social : si la masse salariale est proposée en augmentation en 2026, pour près de 220 agents, les prestations sociales sont estimées en baisse du fait du transfert de l'APA établissements, malgré +2 M€ de dépenses d'autonomie et +1 M€ pour l'Aide Sociale à l'Enfance

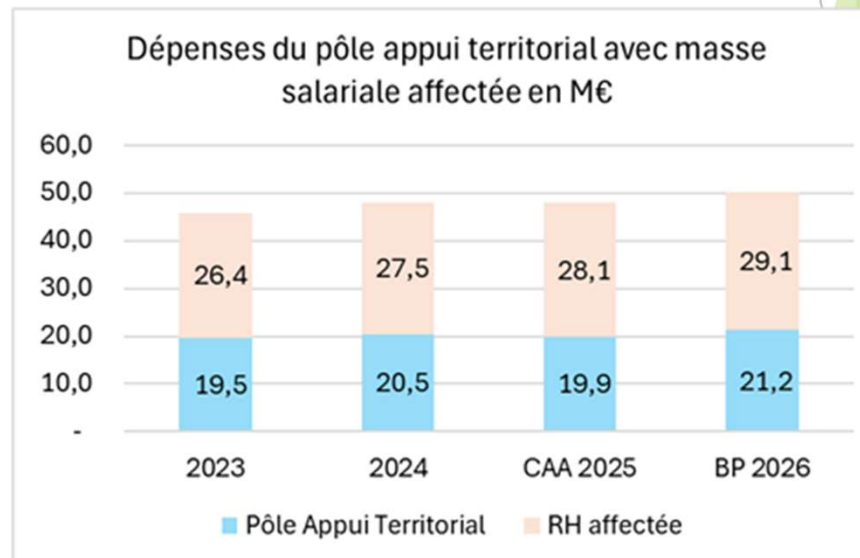
Pour le Pôle appui territorial, le 1er poste de dépenses du pôle appui territorial concerne la masse salariale, pour environ 600 agents dont les agents des routes et des collèges.

Les dépenses affectées aux missions sont projetées à plus de 21 M€ en augmentation notamment :

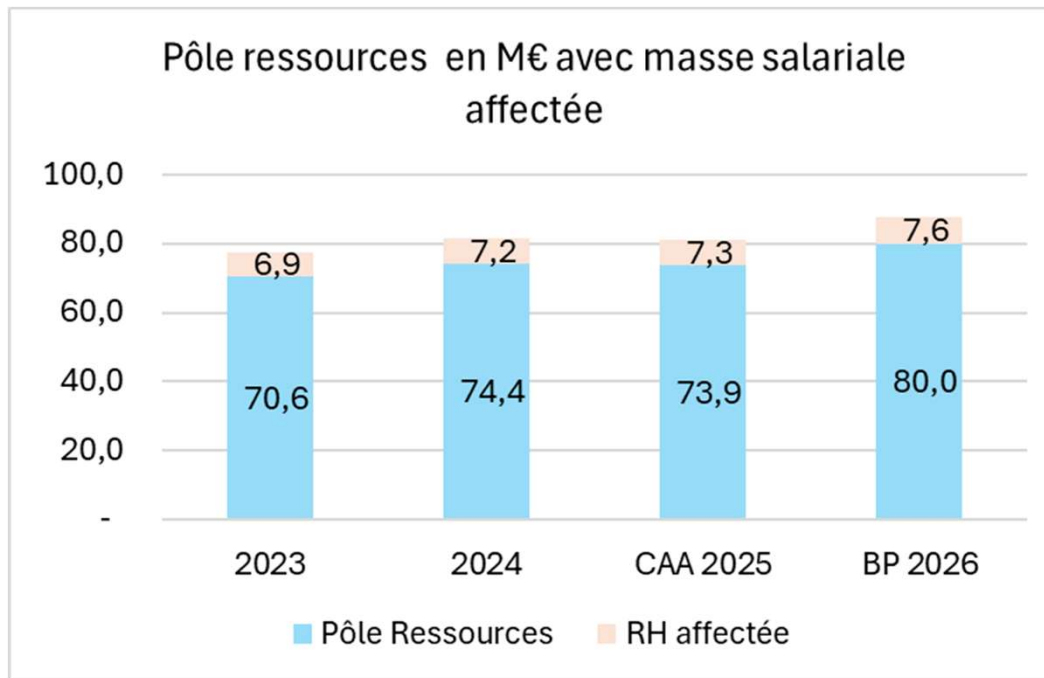
+ 0,4 M€ dépenses viabilisation collèges fléchées
restauration

+0,3 M€ Tour de France,

+0,3 M€ soutien territorial



L'évolution des besoins de crédits par pôle



La masse salariale affectée à la gestion des services support s'élève à 7,6 M€ soit environ 150 agents qui œuvrent à la gestion des finances, ressources humaines, affaires juridiques notamment.

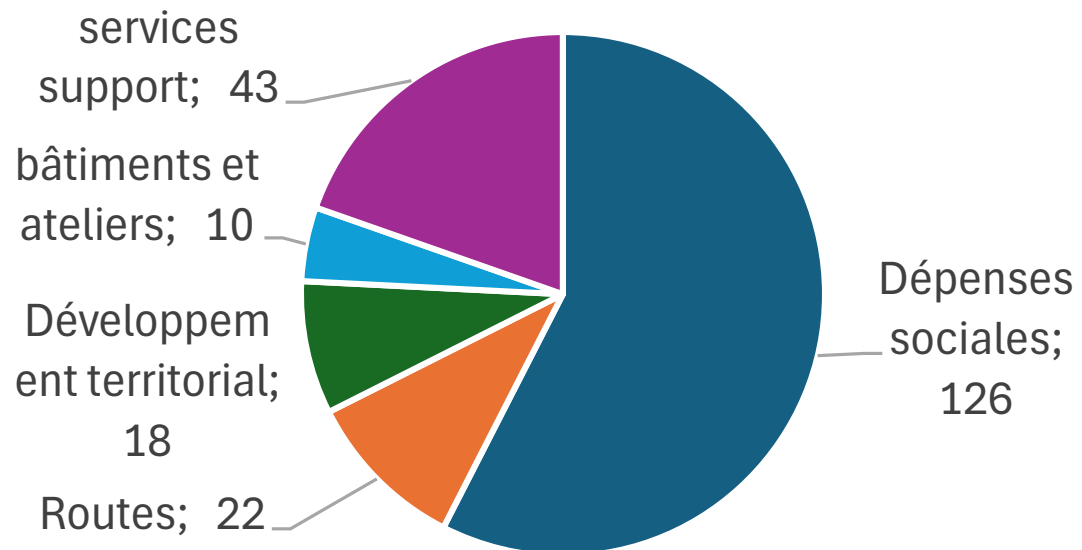
Le budget dédié aux missions des directions est de 80 M€, en augmentation :

- +2 M€ masse salariale
- +2,5 M€ Finances dont +1 SDIS, +1 provisions, frais financiers
- +0,5 M€ assurances
- +1 M€ systèmes information (licences en prestations de services)

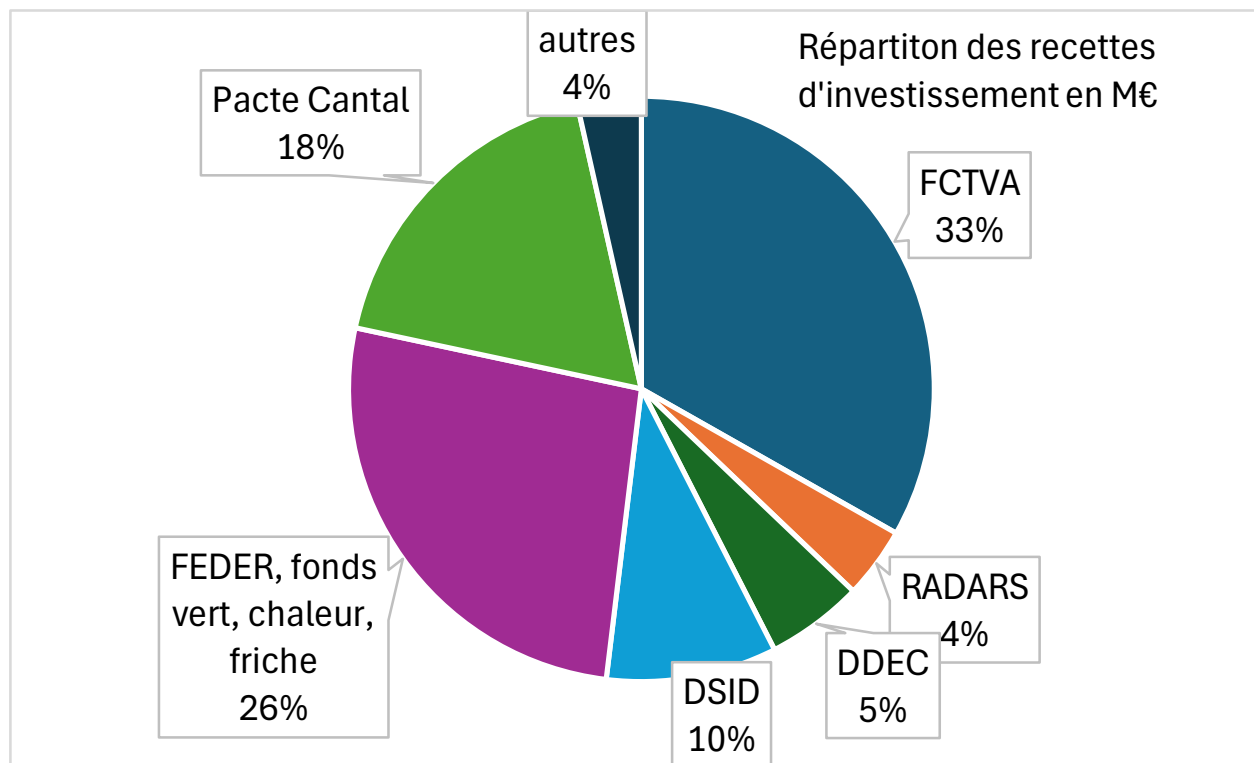
S'ajoutent à ces dépenses près de 3 M€ pour le fonctionnement de la ligne aérienne Aurillac/Paris

60% des dépenses de fonctionnement consacrées aux dépenses sociales

Répartition des dépenses de fonctionnement en M€, masse salariale comprise



Des recettes réelles d'investissement proposées à hauteur de 17 M€

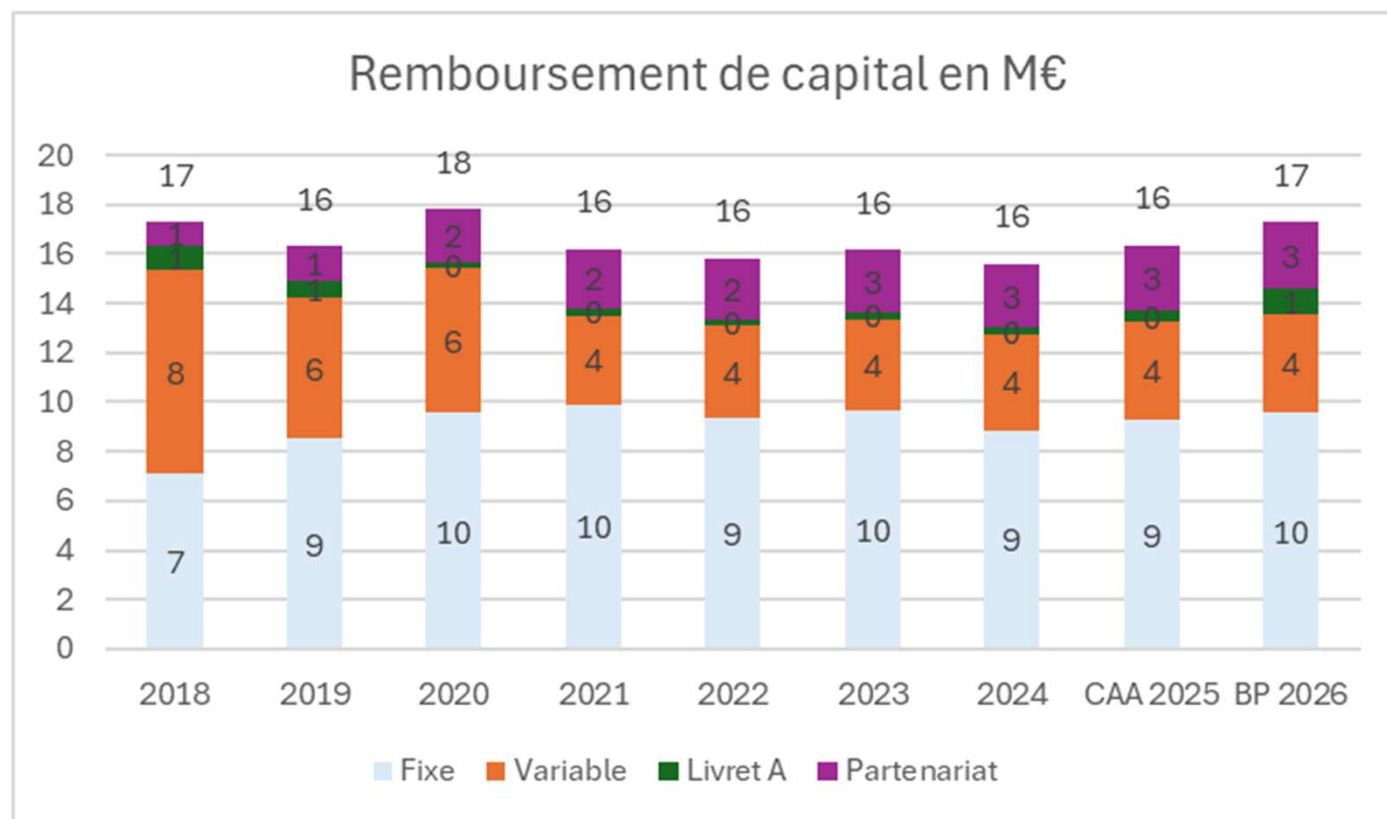


La dette

Les orientations budgétaires pour 2026 ont acté que l'encours de dette sera stabilisé. Le remboursement du capital 2026 établi à 17 M€ sera corrélé à un nouvel emprunt du même montant.

Pour autant, le budget pour 2026 intègre une prévision de report de résultat de 15 M€, qui ne pourront être inscrits qu'à la clôture de l'exercice 2025. Ce montant sera inscrit en emprunt avant d'être constaté en report au budget supplémentaire.

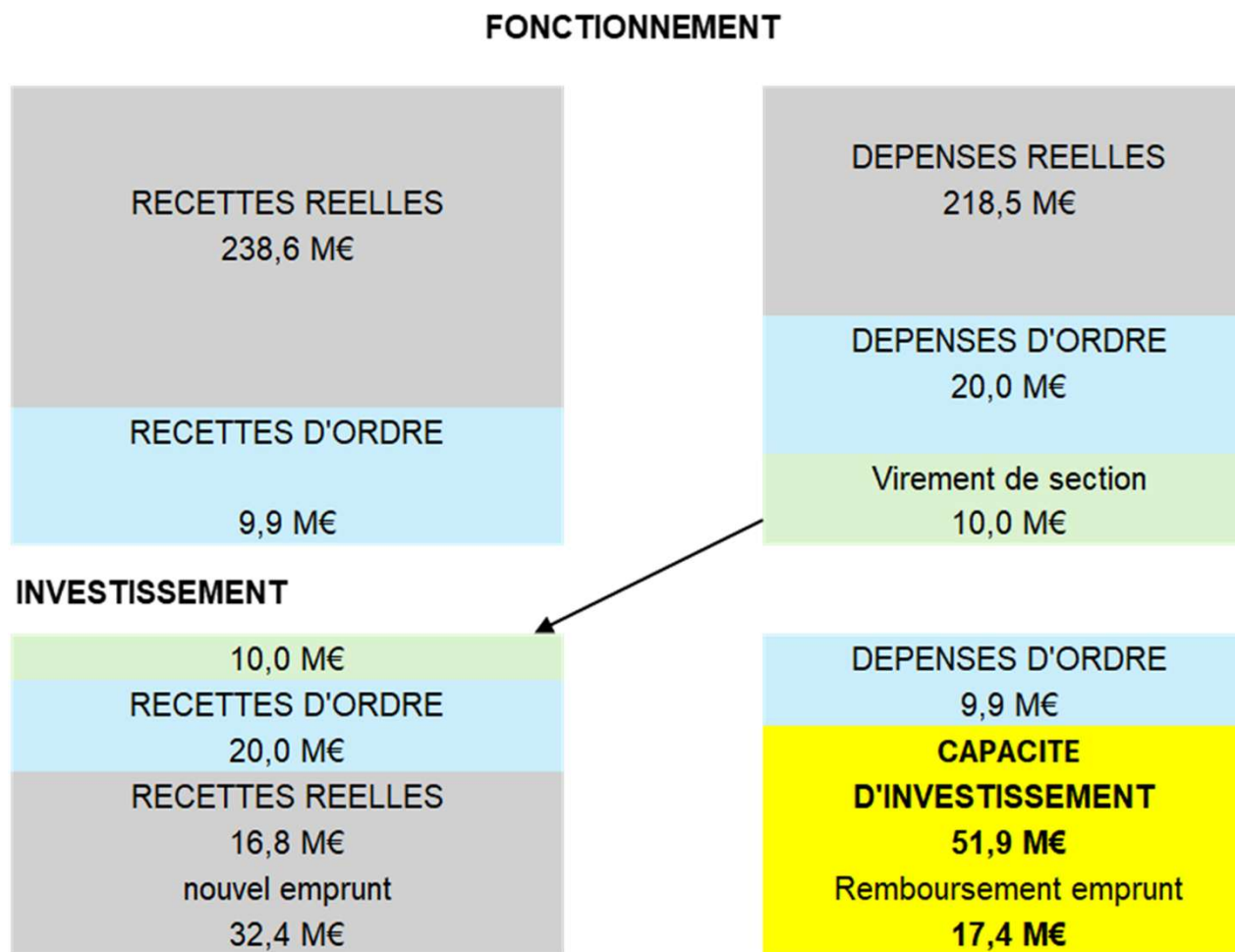
De fait, l'encours de dette est inscrit en augmentation au BP 2026 mais néanmoins envisagé constant avec un emprunt qui ne sera pas réalisé.



Un budget équilibré, une capacité d'investissement de 52 M€

Le schéma décrit les dépenses et recettes qui équilibrent le budget 2026.

Il fait apparaître une capacité d'investissement de près de 52 M€.

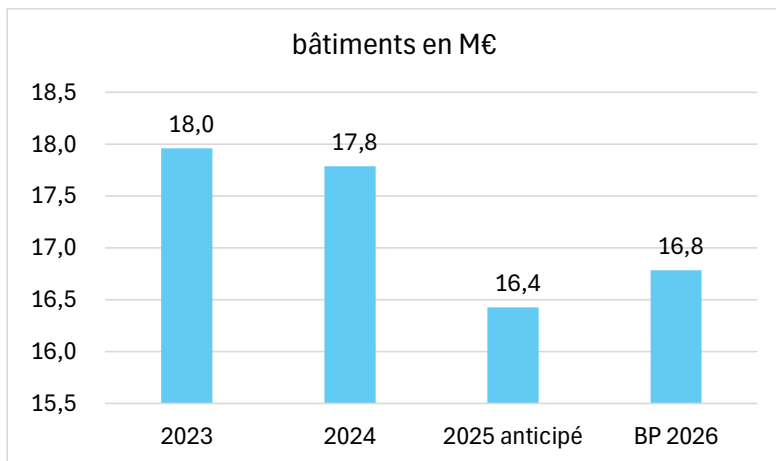


Le budget 2026 fait apparaître une capacité d'investissement de 52 M€ tout en projetant une stabilité de l'encours de dette.

La durée de désendettement, conséquence d'une épargne brute supérieure à celle de 2025, est également plus favorable à 9 ans.

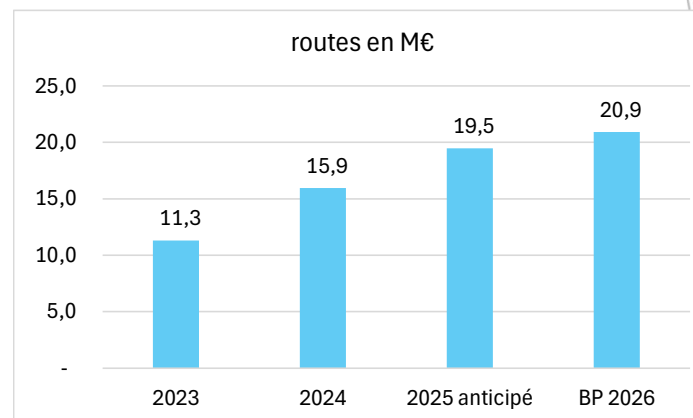
en M€	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Recettes fonctionnement	237,1	242,3	238,6
Dépenses fonctionnement	218,5	225,5	218,5
Recettes d'investissement	14,6	16,3	16,8
Nouveaux emprunts	16,0	16,0	17,4
Emprunt équilibre	16,0	16,0	15,0
Remboursements emprunts	16,0	16,4	17,4
Capacité d'investissement	49,2	53,1	51,9
Epargne brute	18,6	16,7	20,1
Epargne nette	2,6	0,4	2,7
Encours de dette	167,5	167,2	167,2
Durée desendettement	9,0	9,9	8,4

Une capacité d'investissement indispensable à l'attractivité du territoire

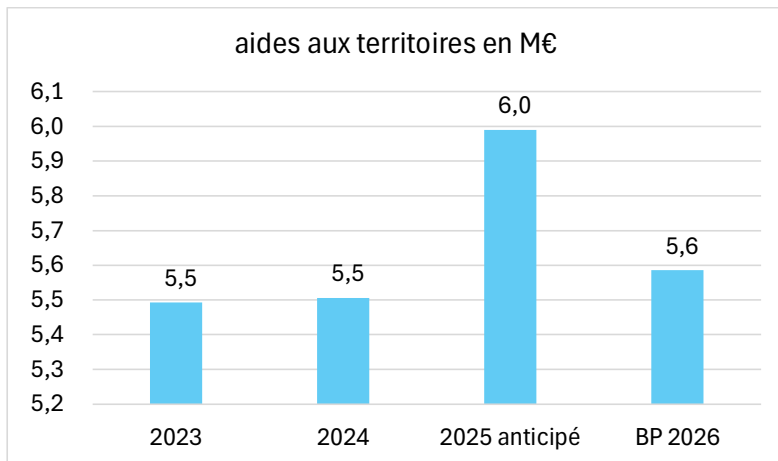


8 M€ : modernisation des collèges,
2,8 M€ pôle d'excellence en microbiologie,
2,3 M€ campus universitaire
1 M€ CRD de Pleaux

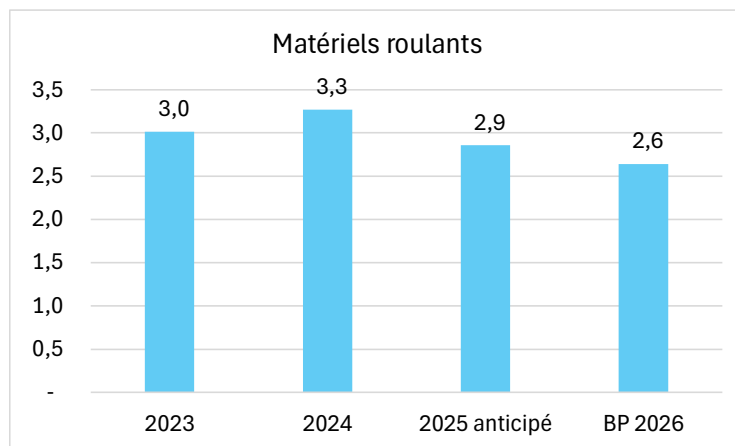
8,5 M€ : modernisation du réseau
7,5 M€ grosses réparations
2,5 M€ réparation ouvrages d'art
1 M€ acquisitions terrains



Poursuite du financement des engagements

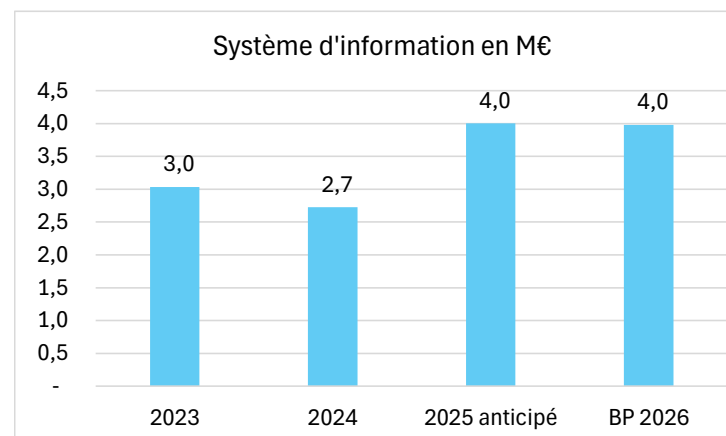


Une capacité d'investissement indispensable à l'attractivité du territoire



4 camions, 1 épaveuse, 2 fourgons, 4 saleuses, 3 lames, 1 équipement de réparation ponctuelle de chaussées
300 km d'enduits effectués en interne

Très Haut débit 2 M€
Collèges 0,7 M€
Serveurs 1 M€
Pare feu 0,2 M€



Une capacité d'investissement indispensable à l'attractivité du territoire

41% du budget consacré à l'entretien et à la modernisation du réseau routier,

16% dédié aux collèges,

16% aux infrastructures essentielles à l'attractivité : université, pôle d'excellence, centre routier

12% consacré aux aides aux territoires

